

2 mars, 1897.

GRONDINES.—Actions de grâces à sainte Anne pour parfait succès dans une opération très difficile et très dangereuse.

OL. SAUVAGEAU.

5 mars, 1897.

SAINT-SYLVESTRE.—Après un pèlerinage et une neuvaine à sainte Anne, et la promesse d'insérer ma guérison dans les Annales, j'ai été guérie d'un rhumatisme très douloureux.

DAME J. G.

5 mars, 1897.

L'ISLET.—Actions de grâces à la Bonne sainte Anne par ce qu'elle a obtenu plusieurs faveurs spirituelles et temporelles à l'une de vos fidèles abonnées de l'Islet.

CHS. BACON, ptre.

10 mars, 1897.

SAINT-CASIMIR.—Merci à la Bonne sainte Anne ! Aujourd'hui, je vois clair, et de mes deux yeux dont l'un, hélas ! affaibli a failli s'éteindre, j'ai souffert, cruellement souffert, et pourguérir, de l'opinion d'hommes compétents, j'allais être obligée de me résigner à une opération chirurgicale, quand m'est venue l'idée de me mettre entre les mains de sainte Anne. Bien m'en a pris, car, aujourd'hui, je suis parfaitement guérie.

Merci donc, merci, mille fois à cette Bonne sainte pour cette faveur insigne et pour plusieurs autres encore bien importantes qu'elle m'a accordées.

MDE O. M. SIMCORK, N. H.

11 mars, 1897.

WESBROOK, MAINE.—Nous remercions vivement la Bonne sainte Anne pour la grande faveur qu'elle nous a accordée en guérissant notre petit fils qui souffrait d'une inflammation de poumons dont le docteur désespérait. Nous avons promis \$1.00 à cette grande sainte si elle le guérissait. Gloire à sainte Anne !

J. ODIAS R.

15 mars, 1897.

WARE, MASS.—Il y a environ un an ma petite fille tombait malade. Très affligée, je me recommandai alors à la Bonne sainte Anne, la priant de ramener ma petite fille à la santé, et promettant en même temps de faire publier le fait dans les Annales si elle m'accordait cette faveur.

Ma prière ayant été exaucée, les occupations me firent oublier ma promesse. Quelque temps après ma petite fille tombait encore malade, j'ai demandé de nouveau la protection de cette Bonne Mère pour obtenir encore une fois sa guérison, et malgré ma négligence, j'ai été exaucée selon mes désirs.

C'est pour réparer ma négligence que je fais publier aujourd'hui ce qui précède dans les Annales.

DAME J. H. L.